



Organisé par



Et l'Association Sportive Automobile 71

**11<sup>ème</sup> Rallye Régional des Gueules Noires**  
**24 - 25 avril 2020**

Coupe de France des rallyes (coef 2)

Compte pour les Challenges Bourgogne Franche-Comté

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.*

Visa Ligue Régionale

VISA  
LIGUE B.F.C.04  
n° ..... 16-107 .....  
du ..... 05/02/2020 .....

Visa ASA

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : **02 Mars 2020**

Ouverture des engagements : **02 Mars 2020**

Clôture des engagements : **16 Avril à Minuit**

Parution du carnet d'itinéraire : **18 Avril à 9h30 au local du MON (Montceau Olympique Natation) à la Piscine de Montceau les Mines**

Dates et heures des reconnaissances : **18 Avril de 10h00 à 18h00 et 24 avril de 14h00 à 20h00**

Vérifications des documents le : **24 Avril de 16h00 à 20h00 et le 25 avril de 7h00 à 9h30 à la Piscine de Montceau les Mines**

Vérifications des voitures le : **24 Avril de 16h15 à 20h15 et le 25 avril de 7h15 à 9h45 à la Piscine de Montceau les Mines**

1<sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs le : **25 avril à 8h30 à la Piscine de Montceau les Mines**

Publication des équipages admis au départ le : **25 avril après la fin des vérifications à la Piscine de Montceau les Mines**

Publication des heures et ordres de départ le : **25 avril après la fin des vérifications à la Piscine de Montceau les Mines**

Départ de : **Piscine de Montceau les Mines à 10h30 (1<sup>er</sup> VHC)**

Arrivée à : **Piscine de Montceau les Mines à 19h18 (1<sup>er</sup> VHC)**

Vérifications finales éventuelles : **Garage Vacher, Rue Régiment des Dragons à Montceau les Mines**

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 € TTC**

Publication des résultats du rallye le : **25 Avril, ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent à la Piscine de Montceau les Mines**

Remise des prix le : **25 Avril dès l'arrivée du dernier concurrent à la Piscine de Montceau les Mines**

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile **ASA71** organise le 11<sup>ème</sup> Rallye Régional des Gueules Noires en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche Comté le 05/02/2020 sous le numéro 16-107

### *Organisateur technique*

---

Nom : **Association M.S.I – M. Eric FRIZOT**

Adresse : **38 a Rue Guy Moquet 71230 SAINT VALLIER**

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA

### *Comité d'Organisation*

Président : **Eric FRIZOT**

Membres : **Le bureau et les membres de l'Association MECA SPORT INSERTION**

**Secrétariat du Rallye : Association MSI Chez Pierre Luc THAVAUX, 16 Rue Camille Desmoulins 71300 MONTCEAU LES MINES**

Téléphone : **06.14.52.10.41**

Permanence du Rallye : **du vendredi 24 Avril 8h00 au samedi 25 avril 21h00 à la Piscine de Montceau les Mines**

## 1.1P. OFFICIELS

### Collège des commissaires sportifs

Président	DURIX Michel	0404	14548
Membre	JUGNIOT Joël	1412	6813
Membre	CHARLEUX Josiane	0403	9434

### Direction de course

Directeur de course	BERTRAND Jacques	0403	14532
Directeur de course adjoint	TEMMERMAN Eric	0410	26388
Directeur de course délégué ES1-3-5	DUROC Denis	0405	147050
Directeur de course délégué ES2-4-6	GACON Eric	0403	9100
Directeur de course stagiaire au PC	MALSOT Alain	0410	131406
Véhicule tricolore	GUELAUD Pierre	0401	15125
	SIMON Richard	0418	1207
Véhicule autorité	GODOT Pierre	0401	23434
	MICHON Elie	0403	4766
Véhicule info	PONCE Alain	0480	42561
Véhicule damier	MASSENOT Nadine	0403	257706
	GACON Sarah	0403	en cours

### ES1-3-5 : OUDRY

Directeur ES	VIOLET Benoit	0404	207574
Directeur adjoint ES	LEPEULE Jacky	0408	13663
Directeur de course stagiaire	DUBAND Hervé	0403	212937

### ES 2-4-6 : SAINT VALLIER

Directeur ES	POTHEAU Michel	0414	115790
Directeur adjoint ES	POTHEAU Marie Joëlle	0414	115791
Directeur de course stagiaire	GAILLARD Ivan	0404	48341

### Commissaires techniques

Responsable	ALLOIN Christian	1610	13706
Membre	LEGRAND Jean Paul	0414	3935
Membre	PETITON Alain	0422	2732
Membre	DIVERT Bruno	0417	40573

### Commissaires Administratifs

Responsable	RODRIGUEZ Séverine	0403	216713
Membre	LEBROC Yvette	0404	201937
Membre	PATISSIER Céline	0403	227418

### Chargé des relations concurrents

RABIAN Dominique	0404	20036
LOIZEAUX Didier	0414	12037

### Informatique et classements

PEUREUX Gérard	0305	11719
PEUREUX Odile	0302	11716

### Médecin Chef au PC

Dr FATHA Abdelhamid

### Chargé des relations avec la presse :

Pierre-Luc THAUAUX

## 1.2P. ELIGIBILITE

Le 11<sup>ème</sup> Rallye Régional des Gueules Noires compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2020 coefficient 2
- Le Challenge Bourgogne Franche-Comté
- Le Challenge ASA71

## 1.3P. VERIFICATIONS

- Vérifications administratives  
24 Avril 2020 de 16h00 à 20h00  
25 Avril 2020 de 7h00 à 9h30
- Vérifications techniques  
24 Avril 2020 de 16h15 à 20h15  
25 Avril 2020 de 7h15 à 9h45

### Convocations

Les 2 sous articles suivants tiennent lieu de convocation pour les vérifications.

- **Vérifications administratives** : à la Piscine de Montceau les Mines

Groupe A/FA/GT : Le vendredi 24 Avril de 16h00 à 17h30

Groupe N/FN/R : Le vendredi 24 Avril de 17h30 à 19h00

Groupe F2000 : Le vendredi 24 Avril de 19h00 à 20h00

Tous groupes : Le samedi 25 avril de 07h00 à 09h30

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 11<sup>ème</sup> Rallye des Gueules Noires doit adresser **au secrétariat du rallye** (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, **avant le 16 Avril à minuit.**

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum (Moderne + VHC).

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **350 €**
- Licenciés ASA71 : **320 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **690 €**

**Chèques établis à l'ordre de MSI**

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

**Aucun engagement ne sera pris en compte sans le règlement.**

Il est possible d'envoyer un chèque et de l'échanger contre des espèces aux vérifications administratives.

**Les chèques seront encaissés une semaine avant le rallye.**

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### **4.3P. ASSISTANCE**

L'assistance sera autorisée sur le Parc d'assistance.

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### **5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### **5.2P PUBLICITE**

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par l'organisateur au moment des vérifications administratives.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### **6.1P. DESCRIPTION**

Le Rallye des Gueules Noires représente un parcours de 210,35 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte **6** épreuves spéciales d'une longueur totale de 34,8 kms.

Les épreuves spéciales sont :

**ES 1-3-5 OUDRY : 6,60 kms**

**ES 2-4-6 SAINT VALLIER : 5 kms**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

### **6.2P. RECONNAISSANCES**

**Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3**

Il est recommandé aux concurrents de faire preuve de beaucoup de prudence, de discrétion et de courtoisie vis-à-vis des riverains dans les localités traversées et de préserver ainsi l'avenir des rallyes.

Pendant les reconnaissances des panneaux seront placés sur les épreuves spéciales qu'il conviendra de respecter.

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

## ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les prix sont répartis de la façon suivante :

	1er	2ème	3ème	4 <sup>ème</sup>	5ème
Général	300 €	200 €	100 €		
Groupe (1)	150 €	100 € si plus de 3 partants	70 € si plus de 6 partants		
Classe (1)	300 €	100 € si plus de 3 partants	80 € si plus de 6 partants	60 € si plus de 9 partants	30 € si plus de 12 partants
Féminine (1)	200 €				

(1) Les prix par Groupe / Classe / Féminin seront diminués de 50% dans le cas où il y aurait moins de 3 partants dans la catégorie concernée

Les prix sont cumulables, de nombreuses coupes récompenseront les lauréats.

### REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le samedi 25 Avril 2020 **après l'arrivée du dernier concurrent** à la piscine de Montceau les Mines.